
**Matériel forestier — Exigences de
sécurité et essais des scies à chaîne
portatives —**

**Partie 1:
Scies à chaîne pour travaux forestiers**

AMENDEMENT 1: Équilibre
(standards.iteh.ai)

*Machinery for forestry — Portable chain-saw safety requirements and
testing*

ISO 11681-1:2004/Amd 1:2007

<https://standards.iteh.org/standards/iso/9000/73/2027/iso-d-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007>

Part 1: Chain-saws for forest service

AMENDMENT 1: Balance



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11681-1:2004/Amd 1:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007>

© ISO 2007

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 11681-1:2004 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 17, *Matériel forestier portatif à main*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11681-1:2004/Amd 1:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007>

Matériel forestier — Exigences de sécurité et essais des scies à chaîne portatives —

Partie 1: Scies à chaîne pour travaux forestiers

AMENDEMENT 1: Équilibre

Lors de la révision de l'ISO 8334, les exigences relatives à l'équilibre seront retirées et l'ISO 8334 décrira seulement une méthode d'essai pour déterminer l'équilibre. De plus, on a estimé qu'il était inutile d'un point de vue sécurité de conserver les exigences relatives à l'équilibre statique pour les scies d'une cylindrée supérieure à 80 cm³. Le présent Amendement clarifie le Paragraphe 5.4 sur ces points.

En outre, une erreur a été décelée en ce qui concerne les exigences relatives à la valeur de l'angle de rebond et de l'angle d'arrêt de la chaîne en 5.5.3.1. L'ISO 11681-1:1996 indique qu'il convient que, soit la valeur de l'angle de rebond, soit la valeur de l'angle d'arrêt de la chaîne, satisfasse à l'exigence. Lors de la rédaction de la version définitive de l'ISO 11681-1:2004, une modification a été apportée par erreur faisant que ces deux exigences doivent être satisfaites. Le présent Amendement corrige cette erreur.

Page 1, Article 1

[ISO 11681-1:2004/Amd 1:2007](#)

Remplacer le cinquième alinéa par le texte suivant:

«La présente partie de l'ISO 11681 ne traite pas le phénomène dangereux dû au rebond (voir 5.5.1.3) ou à l'équilibre (voir 5.4.1) pour les machines de cylindrée supérieure à 80 cm³.»

Page 6, Paragraphe 5.4

Remplacer le paragraphe par le texte suivant:

5.4 Équilibre

5.4.1 Exigences

Les scies à chaîne d'une cylindrée inférieure ou égale à 80 cm³ doivent être uniformément équilibrées.

L'angle maximal entre l'axe central du guide-chaîne et le plan horizontal (équilibre longitudinal) ne doit pas excéder $\pm 30^\circ$.

La limite doit être respectée entre le guide-chaîne le plus court et le guide-chaîne le plus long. La gamme des guide-chaîne appropriés doit être décrite dans le manuel d'instructions.

NOTE Pour les scies de cylindrée supérieure à 80 cm³, des informations suffisantes permettant de fixer une limite ne sont pas disponibles.

5.4.2 Vérification

L'angle d'équilibre longitudinal doit être vérifié en procédant à un essai fonctionnel conforme à l'ISO 8334.

Remplacer le paragraphe par le texte suivant:

5.5.3.1 Exigences

La valeur la plus faible, que ce soit l'angle de rebond calculé ou l'angle d'arrêt de la chaîne, doit être déterminée pour chaque dispositif de coupe spécifié et ne doit pas dépasser 45° pour les scies de cylindrée inférieure ou égale à 80 cm³.

NOTE Pour les scies de cylindrée supérieure à 80 cm³, des informations suffisantes permettant de fixer une limite ne sont pas disponibles.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11681-1:2004/Amd 1:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11681-1:2004/Amd 1:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11681-1:2004/Amd 1:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09a2ae73-2e37-4ced-a13d-103ea30471b0/iso-11681-1-2004-amd-1-2007>

ICS 65.060.80

Prix basé sur 2 pages